Info Montigny notre commune
DÉCEMBRE 2015 / N°306
MONTIGNY les Cormeilles
Journal d'informations municipales et locales
www.montigny95.fr

Après les attentats du 13 novembre 2015

UNITÉ ET FERMETÉ FACE À LA BARBARIE

SALON DU POLAR :

La 18e édition les 4, 5 et 6 décembre

LIRE P12

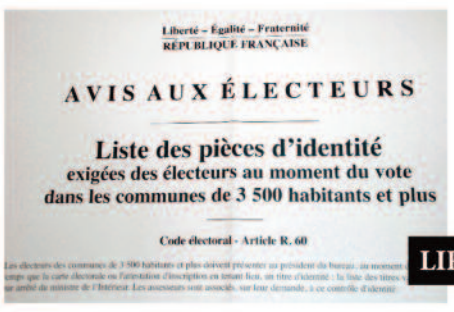

Liberté – Égalité – Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS AUX ÉLECTEURS

Liste des pièces d'identité
exigées des électeurs au moment du vote
dans les communes de 3 500 habitants et plus

Code électoral - Article R. 60

ELECTIONS RÉGIONALES :

Quand, comment et pourquoi ?

LIRE P11

La France est en deuil

Montigny s'associe à la douleur des familles touchées par ces attentats.

Lundi 16 novembre, *à Montigny comme partout en France, l'activité s'est interrompue pour rendre hommage aux 130 victimes tuées lors des attentats de Paris et Saint-Denis du vendredi 13 novembre 2015. Un deuil national de trois jours a été décrété. Durant cette période, le drapeau était en berne dans l'ensemble des institutions publiques.*

L'état d'urgence, qu'est-ce que c'est ?

L'état d'urgence a été déclaré par décret en Conseil des ministres à la suite des attentats du 13 novembre. Il ne pouvait être prolongé au-delà de douze jours que par une loi. Jean-Noël Carpentier a voté en faveur de cette loi, présentée le vendredi 20 novembre au Sénat. Après l'Assemblée nationale, le Sénat a donc validé la prolongation, pour trois mois de l'état d'urgence.

Ainsi, jusqu'au 19 février, les préfets de département ont le pouvoir :

• d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté,

• d'instituer, par arrêté, des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé,

• d'interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics,

• conférer aux autorités administratives le pouvoir d'ordonner des perquisitions à domicile de jour et de nuit.

Le ministre de l'Intérieur, pour l'ensemble du territoire, et le préfet, dans le département, peuvent :

• ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacles, débits de boissons et lieux de réunion de toute nature,

• interdire à titre général ou particulier les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre.

Sécurité : mesures exceptionnelles préconisées par l'Etat

Suite aux attentats, la ville de Montigny a mis en place les dispositions suivantes en matière de sécurité des lieux publics. Ainsi :

• Par arrêté du Maire, l'accès des parents d'élèves et de toute personne étrangère aux services scolaires et périscolaires n'est plus autorisé au sein des établissements.

• Aucun véhicule n'est autorisé à stationner aux abords des établissements scolaires.

• Toutes les sorties proposées par la ville sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

• Les accueils publics (accueil du centre Picasso, de l'école de musique, de la bibliothèque) seront renforcés par des agents de sécurité.

• Au-delà de 200 personnes attendues à une manifestation sportive, la préfecture doit être informée et doit valider la tenue de la manifestation. C'est aux organisateurs de faire la demande en préfecture en contactant le 01 34 20 95 93.

Dans ce contexte particulièrement difficile, il convient de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous et repose sur la vigilance de chacun. **Toutes les informations sur les événements sont sur le site de la ville : www.montigny95.fr.**

EDITO DÉCEMBRE 2015 / SOMMAIRE

Les terribles attentats qui ont frappé la France, nous inspirent l'effroi. Face à la barbarie, nul n'oubliera ces hommes et ces femmes, morts parce qu'ils étaient, ce soir-là, à une terrasse de café, dans une salle de spectacle ou aux abords ou dans la rue. Aujourd'hui, c'est tout un peuple, c'est toute la République qui les pleure. L'horreur, la colère, la tristesse tous ces sentiments nous assaillent. Au temps du deuil succédera le temps de la justice. Notre démocratie saura se défendre. Il n'y aura aucune faiblesse. Toutes les victimes du 13 novembre vivaient leur vie. Elles avaient des projets, des espoirs. Elles exerçaient des professions et avaient des passions diverses. Elles étaient la France, elles étaient le monde. Beaucoup étaient jeunes. Certains étaient commerçants, enseignants, étudiants, infirmiers ou médecin comme Stella Verry, jeune femme qui a grandi à Montigny. Toutes ces femmes, tous ces hommes étaient des êtres libres. C'est cette liberté, qui a été attaquée le 13 novembre. Et quand la liberté est assassinée, c'est la Nation entière qui saigne. Pour les victimes et leur famille, pour la Nation endeuillée, nous devons porter haut l'idéal de liberté, d'égalité, de fraternité. Nous devons rester forts et unis pour marquer notre détermination face à l'obscurantisme. Nous le devons aux victimes. Maintenant, nous devons continuer de vivre et de travailler. Les fêtes de fin d'année seront l'occasion de resserrer nos liens familiaux, amicaux en exprimant tout ce qui nous lie à la nation française.

Vive la République Vive la France

Jean-Noël Carpentier,
votre député-maire

4 à 7
Actualités
Les commémorations du 11 novembre, rappel des règles de stationnement, aide financière pour l'achat d'un vélo adulte, les élections régionales...

8 à 9
Vie associative
Zoom sur l'association du 7e sel, don du sang, les rendez-vous du café des parents…

10 à 11 / **Actualités**
La « Maison de Marianne », le microcrédit : mode d'emploi…

12 à 13
Ça bouge / Agenda du mois
Salon du polar : les dernières infos, un conte à la bibliothèque

14 / **Jeunesse**
Intronisation du conseil municipal de la jeunesse le 20 novembre dernier...

15 / **A savoir**

N° 306 / Décembre 2015

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication :** Jean-Noël Carpentier **Rédaction :** Juliette Lehembre, Claire Simiana, Laura Clignet, Delphine Boussam, Dominique Laurent **Photographes :** Joris Fouchereau, Gilles Larvor, service communication **Exécution graphique :** Amandine Girard - ag-graph@live.fr **Fabrication :** imprimerie LNI au 01 40 85 74 85 **Tirage :** 8 800 exemplaires

AMÉNAGEMENTS

Avenue des Bois

La chaussée, les trottoirs et la voirie ont été totalement rénovés.

Sécurité

Les barrières entre la rue Auguste-Renoir et le chemin de la Mare Epineuse ont été posées afin d'empêcher les rodéos sauvages des deux-roues.

Parking du Plessis-Bouchard

De nouvelles plantations, arbres et végétations ont été mis en terre aux alentours du parking. Autres plantations à la Source où de nouveaux arbres ont remplacé les arbres morts.

Ciel

Des travaux de mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés au centre de loisirs, avenue Fernand-Bommelle. Ces travaux concernent l'agrandissement des accès (peinture des portes et couloirs), la reprise des installations électriques et la remise en état des sanitaires.

Sécurité

Trente caméras de vidéo protection sont en cours d'installation dans neuf secteurs de la ville.

Travaux dans les écoles

1 Emile-Glay primaire

Création de la haie le long de la rue Emile-Glay avec la plantation d'arbustes persistants.

2 Henri-Matisse primaire

Installation de nouveaux jeux dans la cour de récréation. Changement également dans les cours des écoles maternelles George-Braque et Paul-Bert.

Une journée commémorative dense

La ville a commémoré, le 11 novembre dernier, le 97e anniversaire de l'Armistice de 1918. Jean-Noël Carpentier, député-maire, le conseil municipal, les autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux Ignymontains ont rendu hommage aux combattants disparus lors de la Grande Guerre.

L'après-midi, au centre culturel Picasso, plus d'une centaine de personnes est venue apprécier Le petit poilu illustré, spectacle spécialement étudié pour raconter la Grande Guerre aux plus jeunes. A la sortie, les spectateurs ont profité de l'exposition intitulée L'âne en guerre et autres animaux soldats.

Place de la Libération, les jeunes de la ville étaient nombreux à participer que ce soit en ponctuant la cérémonie de textes et poèmes émouvants lus par les élèves et collégiens des différents établissements de Montigny ou en interprétant l'hymne national par la fanfare municipale composée des élèves de l'école de musique.

Devoir de mémoire

Plus de 300 écoliers Ignymontains se sont rendus en Picardie, sur les traces de la bataille de la Somme. Circuit du souvenir d'Albert à Péronne, la ville a souhaité que les jeunes générations participent à cette journée pédagogique de commémoration.

Mardi 3 novembre. Les CM1 et CM2 de l'école Van-Gogh arrivent à Albert. Première halte devant le Trou de Mine de La Boisselle, vestige de la série d'explosions qui se déroula en 1916. Les écoliers interrogent Marine, la guide, qui retrace les moments forts de la guerre 1914-1918. L'après-midi, les primaires visitent l'Historial de la Grande-Guerre, à Péronne. Questionnaires à la main, Nicolas, Claire, Mary-Kate et Sarah circulent dans les salles à la recherche d'indices précieux. De retour en classe, ils ont continué leur devoir de mémoire et ont lu, lors de la cérémonie du 11 novembre, des textes, des lettres ou des poèmes en souvenir de tous les héros morts pour la France. D'autres classes devaient se rendre dans la Somme. Mais en raison de la mise en place de l'état d'urgence, les sorties scolaires sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

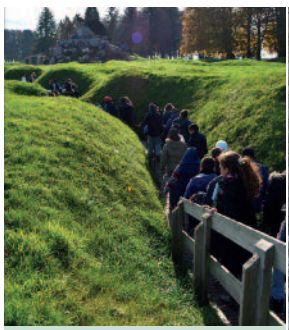

Traversée des tranchées.

Les écoliers de Van-Gogh devant l'Historial de la Grande-Guerre, à Péronne.

Montigny encourage les déplacements en vélo

Opération subvention vélo

Se déplacer autrement pour aller au travail, faire ses courses... la ville a voté, lors du conseil municipal du 26 novembre dernier, une subvention pour les habitants de la commune leur permettant d'acquérir un vélo électrique ou classique adulte. Elle est fixée à 20% du prix d'achat du deux-roues dans la limite de 200 euros. Une véritable incitation à utiliser des modes de transports alternatifs pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En encourageant le recours à des véhicules non polluants, la ville poursuit sa politique de mobilité. Depuis début novembre, la ville a en effet mis en service des véhicules municipaux électriques en location pour les habitants. Très prochainement, la ville installera des box fermés pour ranger en toute sécurité son vélo, électrique ou non...

Les modalités pratiques pour obtenir la subvention.

Repérez le vélo que vous souhaitez acheter chez un des distributeurs partenaires de l'opération (liste disponible sur www.montigny95.fr) et demandez-lui un devis et le certificat d'homologation pour les vélos électriques. Téléchargez le formulaire de demande de subvention sur le site de la ville et renvoyez-le avec les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante : Monsieur le député-maire, 14 rue Fortuné-Charlot, BP 90237, 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou déposez-le dans la boîte aux lettres du centre Picasso. Vous devez nécessairement attendre la lettre de confirmation de la mairie pour l'obtention de la subvention avant d'acheter le vélo souhaité. Celle-ci sera versée à réception de la facture, de l'attestation de règlement et d'un relevé d'identité bancaire.

COP 21

Le vélo bon pour le climat, la santé et l'emploi !

Encourager les déplacements à vélo contribue à réduire l'émission des gaz à effet de serre dangereux pour le climat. Le débat du 10 octobre avec le climatologue Jean Jouzel, à l'initiative du député-maire Jean-Noël Carpentier a confirmé l'urgence et l'utilité de chaque mesure concrète. Montigny n'a pas attendu la COP 21 pour mettre en service ses premières pistes cyclables. 2016 marquera une nouvelle extension. Le Plan d'aménagement et de développement durable adopté dès 2011 par la commune préfigurait l'obligation de construire des garages à vélo pratiques et accessibles. Avec 35 000 emplois en 2014, le vélo est bon pour l'économie.

Pétition : Montigny toujours mobilisée !

Samedi 7 novembre, les élus de Montigny-lès-Cormeilles ont distribué la pétition aux usagers de la RD14. L'occasion d'expliquer le besoin d'obtenir des aménagements routiers pour fluidifier la circulation permettant ainsi in fine de créer un vrai centre-ville.

Le 13 novembre dernier, Jean-Noël Carpentier, député-maire, a été reçu longuement par le président du conseil départemental, Arnaud Bazin. Le député-maire a ainsi pu lui présenter la pétition, les revendications et lui signifier l'adhésion des habitants. Le conseil départemental a annoncé la présentation de différents scénarios de réalisation, travaillés avec la communauté d'agglomération Le Parisis courant 2016. Il a été demandé que le boulevard Bordier soit ré envisagé comme un boulevard urbain, avec des trottoirs refaits et continus, une voie réservée aux transports en commun et des espaces verts redessinés. A ce jour, plus de 2500 pétitions ont été signées par les Ignymontains et les utilisateurs de la RD14. La pétition est toujours en ligne sur le site de la ville www.montigny95.fr ou à l'accueil du centre Picasso.

Le maire et les élus ont diffusé la pétition aux usagers de la RD14.

A l'emplacement du futur Mégarama, une bâche a été installée pour inciter les utilisateurs de la voie à signer la pétition.

Véhicules électriques en libre service

La ville propose aux Ignymontains un service de location de véhicules électriques. Pour profiter de cette prestation, disponible 24h/24, il est nécessaire de s'abonner auprès de *Citiz*. Deux véhicules, un utilitaire (une Kangoo) et une voiture 4 places (une Zoé) sont mis à disposition des habitants et des agents municipaux.

Comment faire pour utiliser les véhicules électriques ?

1. Connectez-vous sur ***http://idf-ouest.citiz.coop***
   (ou tapez citiz Ile-de-France dans votre moteur de recherche)
2. En haut de page d'accueil, cliquez sur ***Je m'abonne***
3. **Téléchargez le dossier d'inscription** et renvoyez-le avec les pièces demandées (copie du permis de conduire, justificatif de domicile, RIB et éventuellement un avis de situation d'assurance auto).
4. Vous avez reçu votre carte à la maison par la poste ? tout est prêt pour circuler ! Vous avez en plus tous les éléments pour réserver en ligne.

Bon à savoir !

Pour permettre à chacun de bénéficier de ce nouveau service, la ville offre à chaque foyer utilisateur un forfait de 4 heures mensuelles d'utilisation. Au-delà, la location du véhicule est facturée 2,50 € de l'heure et 18 centimes du kilomètre.

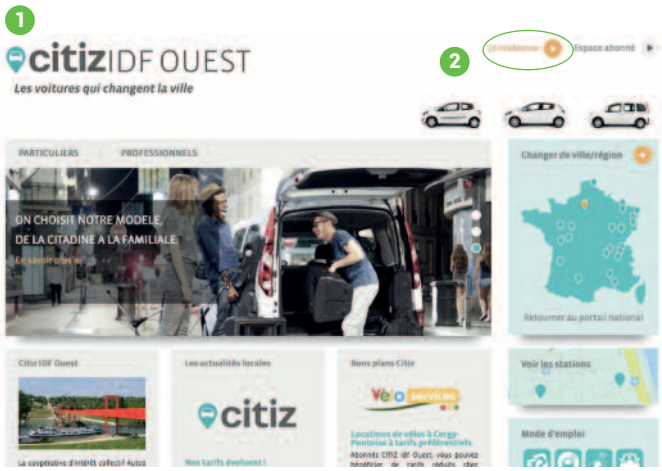

Respecter les règles de stationnement

Selon la loi, le stationnement sur la chaussée dans le sens de circulation est obligatoire. Considéré comme «très gênant» par le code de la route, le stationnement d'une auto sur le trottoir est interdit. Depuis juillet dernier il en coûte 135 €. Et non plus 35 € comme auparavant, tarif qui continue de s'appliquer aux deux-roues dont le stationnement sur trottoir est considéré comme simplement «gênant». Une amende de 135 € sanctionne également le stationnement sur une voie de bus, sur une place réservée aux personnes handicapées, sur un emplacement pour les véhicules de transport de fonds, sur un passage piéton (ainsi que 5 mètres avant ces passages sauf signalisation explicite), sur une piste cyclable, ou devant une bouche d'incendie. Une bande jaune continue sur le rebord du trottoir interdit arrêt et stationnement. Sauf marquage au sol des emplacements le stationnement alterné par quinzaine est de rigueur. Il en coûte autrement 17 €.

Maison des loisirs et de la culture (MLC)

Relaxation et Zenitude

La maison des loisirs et de la culture propose un cours d'essai gratuit de taïchi. L'objectif de cet art martial chinois est d'affiner son énergie vitale et ainsi *« d'ouvrir sa conscience à une dimension supérieure »*. Les cours ont lieu les lundis à 18h30, à la salle Robert-Ménière (boulevard Victor-Bordier).

L'an dernier, de nombreux écoliers avaient participé à la dictée organisée par la MLC.

Cours de français

La maison des loisirs et de la culture recherche des bénévoles pour les cours d'alphabétisation les lundi après-midi et mardi matin. Par ailleurs comme chaque année, la MLC organise un concours d'orthographe. Il aura lieu le 23 janvier prochain à l'école Vincent-Van-Gogh. L'épreuve est ouverte à tous dès le CP. Les horaires dépendent du niveau de chaque participant. Début du concours à 13h45.

INFOS
MLC de Montigny-lès-Cormeilles, 2 square Alfred-de-Vigny
01 34 18 85 12 - www.mlcmontigny.com

Un lieu d'échange pour les parents

La Fédération de Conseil de Parents d'Elèves (FCPE), en partenariat avec la ville et le soutien de l'Etat via la politique de la ville, a lancé au printemps dernier son café des parents. L'occasion de partager ses expériences et ses idées, de rencontrer en petits groupes d'autres parents pour parler des préoccupations communes à tous concernant l'éducation des enfants, la vie quotidienne. Cet espace est ouvert aux parents et à tous ceux qui partagent la fonction éducative.

INFOS Prochain rendez-vous, entrée gratuite
Mercredi 9 décembre de 8h30 à 10h30 au collège Louis-Aragon en présence de M. Bastien, principal du collège.

Donner son sang, c'est offrir la vie

Les événements derniers ont rappelé à tous l'importance d'avoir du stock de sang pour répondre au mieux aux urgences. La prochaine collecte aura lieu le samedi 6 décembre, salle Max-Pol-Fouchet, sous-sol du centre culturel Picasso de 10h à 16h, rue Guy-de-Maupassant. Cette collecte est organisée par l'établissement français du sang (EFS) de Pontoise, avec le soutien et la présence de l'amicale des donneurs de sang du Parisis.

INFOS Etablissement français du sang (EFS), numéro vert : 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur www.dondusang.net

Programme des activités

Sortie culturelle, cet été, des membres de l'association.

L'association Loisirs et Solidarité des Retraités du Parisis a dévoilé son programme pour l'année 2016.
Sorties culturelles aux musées, promenades-découvertes d'un quartier ou d'un lieu d'exception… Et comme chaque fin d'année, en décembre le traditionnel repas de fête. Cette association permet aux anciens salariés de vivre une vie nouvelle par le développement d'activités culturelles de toute nature et d'actions diverses de solidarité morale et matérielle. Par ailleurs, deux fois par mois sont organisées des après-midi de jeux de cartes ou de scrabble. Cotisation 2016 : 20€/an.

INFOS Contact : Monique Jouy, 24 allée du Mont du Feu 95370 Montigny. 01 39 31 12 81

7e sel : troquer son savoir-faire

Deux fois par an, l'association 7e sel organise une brocante basée sur l'échange pour les adhérents.

Echange de service contre grain. C'est ce que permettent les systèmes d'échange locaux (SEL), sorte de troc basé sur l'entraide entre les habitants d'un territoire. Au total, près d'une cinquantaine de personne a adhéré à l'association ignymontaine 7e sel. Elle a pour but, par le biais d'échange de services, de promouvoir la solidarité locale et de recréer du lien social. Jardinage, réparations diverses, gardes d'enfants… Les membres peuvent tout échanger entre eux. Pour comptabiliser leurs transactions, les selistes utilisent une monnaie virtuelle baptisée grain. Lors de leur adhésion (15 € l'année), ils voient leur compte crédité de 120 unités qu'ils pourront utiliser pour échanger avec d'autres. Tous les troisièmes vendredis du mois, l'association se réunit de 16h à 21h, espace Nelson-Mandela, pour discuter de leurs actions et promouvoir l'association.
Alors, venez à leur rencontre et échanger vos savoir-faire...

INFOS 06 88 52 24 26 ou 7emesel@voila.fr

Hiha !

Vrai succès pour l'association Les Talons noirs qui proposait un bal country, le samedi 6 novembre dernier. Les bals organisés par l'association sont ouverts à tous.

Dispositif VVV et Contrat de Ville

Les associations, qui soutiennent un projet Ville Vie Vacances (VVV) en 2016 sur le quartier des Frances, quartier prioritaire de la politique de la ville, sont invitées à une réunion le jeudi 10 décembre, à la préfecture de Cergy.
Le programme VVV permet à des jeunes de 11 à 18 ans, ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. Cette réunion porte sur la présentation de l'appel à projet VVV et du Contrat de Ville, et de la procédure à suivre pour obtenir des subventions si vous remplissez les objectifs du nouveau Contrat. Ce dernier sera d'ailleurs présenté. Une sélection des projets financés sera effectuée début 2016 avec l'ensemble des partenaires financeurs. Si vous souhaitez assister à cette réunion, adresser une confirmation au plus tard pour le 8 décembre 2015 à ddcs-politique-ville@valdoise.gouv.fr.

INFOS Préfecture de Cergy, jeudi 10 décembre, à 10h.
Avenue Bernard Hirsch 95010 Cergy-Pontoise.

Chanter Noël

La communauté antillaise de Montigny vous invite, le samedi 12 décembre prochain, à une grande soirée festive. Un repas antillais sera proposé aux convives.

INFOS Samedi 12 décembre, à 20h,
salle paroissiale Grande Rue
Entrée libre sur réservation : 06 80 57 84 62

Juste pour vous !

Depuis le mois de mai dernier, la commune a mis en place un espace dédié exclusivement aux associations. L'accès se fait depuis la page d'accueil du site de la ville. Annuaire, conseils pratiques, actualités des associations, formulaires à télécharger… cet endroit est source d'informations précieuses aussi bien pour les associations que pour les habitants. Tous les mois également, une double page est réservée aux associations. N'hésitez pas à nous faire parvenir toutes vos informations par mail à communication@ville-montigny95.fr ou à passer au service communication, 8 rue Alfred-de-Vigny. **INFOS www.montigny95.fr**

Habitat

Une future résidence intergénérationnelle

Les 95 appartements de la nouvelle résidence en cours de construction rue John-Lennon répondent tous aux besoins spécifiques des personnes âgées. Une réunion d'information s'est tenue le lundi 23 novembre dernier. Retour...

Portes automatiques, douches à l'italienne, badges électroniques d'accès pouvant alerter d'une chute... Tout est prévu pour bien vieillir à domicile. Mais cette « *résidence intergénérationnelle avec services adaptés aux personnes à mobilité réduite* », abritera aussi 30 % de jeunes. Fruit de la volonté commune de la municipalité, du bailleur Val d'Oise Habitat et des «Maisons de Marianne», cette résidence n'est pas que l'addition de 16 T1, 59 T2 et 20 T3. C'est un projet de vie innovant. « *Nous voulons créer de la solidarité entre les locataires, mélanger les générations, briser l'isolement* », a expliqué Jean-Noël Carpentier, député-maire, le 23 novembre au centre Picasso devant une importante assistance. La mise en service est prévue au 1er trimestre 2017. Les locataires disposeront de quatre voitures électriques en auto-partage. Au-delà de loyers attractifs -T2 à partir de 320 € par exemple- ils partageront un espace de convivialité favorisant les rencontres. Et l'envie de se rendre service les uns les autres, de tisser une communauté de liens et d'accéder à une palette de services facilitant la vie quotidienne à prix contrôlés.

INFOS Contact : service logement au 01 30 26 31 40.

Noce de diamant

Jacques et Henriette Andral ont fêté, le samedi 7 novembre, leurs 60 ans de mariage. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Une conférence sur l'autorité parentale

Anne Bacus, psychologue, psychothérapeute et auteur de livres sur la parentalité, animera le jeudi 3 décembre, une conférence petite enfance : « *l'autorité/les limites* ». Elle tentera d'expliquer comment mettre en place des interdits et conserver son autorité naturelle. Les parents et les professionnels en lien avec un public de jeunes enfants sont invités à participer aux échanges.

INFOS

Conférence petite enfance
Centre culturel Picasso à 20h15
Entrée libre. Contact : 01 39 95 51 99

Montigny solidaire

Le microcrédit : un outil essentiel !

Vendredi 20 novembre. La ville, représentée par le député-maire Jean-Noël Carpentier, a renouvelé sa convention avec l'Union Départementale des Associations Familiales du Val d'Oise, représentée par Christiane Chauvet-Jacquet présidente de l'UDAF95.

Pour aider les Ignymontains à faire face à un imprévu de la vie, la ville de Montigny propose un microcrédit personnel. Il s'adresse aux personnes à faibles ressources exclues du système des crédits classiques. Financer un projet lié à l'emploi et à la mobilité (études, permis de conduire, formation, achat d'un véhicule), au logement et à l'habitat (dépôt de garantie, achat du premier mobilier), à la santé (soins, appareillages), c'est possible grâce au partenariat entre la ville de Montigny et l'union départementale des associations familiales du Val d'Oise (UDAF95). Les emprunts vont de 300 à 4 000 euros. Le microcrédit est remboursable sur une durée de 6 à 48 mois, en fonction des ressources, sans frais de dossier. La ville prend en charge les intérêts du crédit. Pour plus d'informations, il faut prendre rendez-vous au centre communal d'action sociale (CCAS). Un accompagnement spécifique dans les démarches et un suivi personnalisé vous sera proposé.

INFOS et rendez-vous au 01 30 26 31 42.

Citoyenneté

Election des conseillers régionaux les 6 et 13 décembre

L'une des compétences du conseil régional du Val d'Oise est l'organisation des transports urbains.

Les habitants éliront pour six ans leurs conseillers régionaux les dimanches 6 et 13 décembre. La région Ile-de-France réunit Paris et sept départements proches dont le Val d'Oise. Les décisions et subventions de la plus grande des collectivités territoriales concernent directement la vie quotidienne. Le Conseil régional exerce notamment ses compétences en matière de transports en commun et d'éducation. La région gère les lycées et agit en matière de formation professionnelle. Ses décisions influencent l'économie et la vie des entreprises, la préservation de l'environnement, le tourisme, le développement numérique, la protection du patrimoine, la culture, le développement des aéroports et des ports fluviaux. Toutes les listes sont paritaires. Seules les listes obtenant plus de 10 % des suffrages exprimés au niveau de la région Ile-de-France participeront au second tour. Chaque voix compte. Votez ! Vote par procuration : ce mode de vote est destiné aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Pour plus d'informations, contactez le service Etat civil au 01 30 26 30 20.

INFOS Ouverture des bureaux de vote à 8h et fermeture à 20h. Accueil téléphonique au 01 30 26 30 26.

Méfiez-vous des tracts publicitaires !

Serruriers, plombiers et dépanneurs en tout genre... de nombreuses plaquettes aux liserés bleu-blanc-rouge inondent les boîtes aux lettres et ressemblent curieusement à des documents institutionnels. Mais attention, ces fiches publicitaires sont souvent distribuées par des entreprises peu scrupuleuses qui pratiquent des tarifs exorbitants. Elles utilisent ainsi des prospectus laissant croire que ce sont des services recommandés par la mairie. C'est évidemment faux. La ville ne produit en aucun cas ces documents et ne missionne jamais des entreprises pour démarcher des particuliers. La préfecture du Val d'Oise appelle à la plus grande vigilance devant la recrudescence des arnaques à domicile.

INFOS
Direction Départementale de la Protection des Populations, à Cergy, 01 34 25 45 00.

Réhabilitation

La programmation des travaux des résidences Antin, enfin !

Après les importants travaux de voirie réalisés par la ville rue de l'Espérance, place aux travaux de rénovation des bâtiments de Antin résidences !

Lors du conseil municipal du 26 novembre, la ville a garanti l'emprunt de Antin résidences, d'un montant de 1 872 111 euros, pour faciliter la réalisation des travaux de réhabilitation des immeubles situés rue de l'Espérance. Ainsi, pas moins de 103 logements sont concernés par ces futures rénovations. Les toitures terrasses seront changées, des garde-corps posés comme l'oblige la loi. Le ravalement de façade concernera l'ensemble des immeubles ainsi que le changement des menuiseries extérieures et des VMC (ventilation mécanique contrôlée). La loge du gardien et un studio seront également réaménagés. Concernant les pourtours, la résidence sera clôturée, portails et portillons fermeront l'ensemble. Les entrées des bâtiments sont, elles aussi, repensées jusqu'aux murs des boîtes aux lettres déplacées. Début des travaux prévus pour 2016.

4, 5, 6 décembre

Le salon du polar s'associe au **Téléthon**

Montigny-lès-Cormeilles soutient la manifestation organisée par l'association française contre les myopathies (AFM). Pendant le salon du polar, des illustrations signées Max Cabanes et Amazing Ameziane, une sculpture de l'artiste Ignymontain Frédéric Gensse ou encore une œuvre du plasticien deC sont mises en vente… Le public pourra ainsi acheter les œuvres et les profits iront au Téléthon. Les recettes des P'tits polars et de certains produits dérivés sont également reversées à l'association. Retrouvez les illustrations et oeuvres sur le site du salon du polar www.salondupolar.com **INFOS** **Vente des œuvres** du vendredi 4 à 19h et le samedi 5 décembre de 14h à 19h. Espace Léonard-de-Vinci. Entrée libre

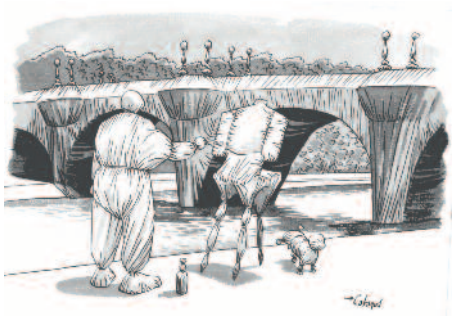

- Max Cabanes -

Dictée

Pendant le salon du polar Chaque année, le salon du polar propose une dictée le dimanche matin en partenariat avec Cultura et la maison des loisirs et de la culture (MLC). Nouveauté pour cette 18e édition, c'est désormais de chez vous que vous pourrez suivre en direct la dictée lue par Maud Mayeras, lauréate, l'année dernière, dans la catégorie prix du meilleur polar francophone. Pour cela connectez-vous sur le site www.salondu-polar.com et suivez les indications. Les copies sont à envoyer à la MLC, 2 square Alfred-de-Vigny à Montigny. Enfin pour ceux qui souhaitent assister à la dictée, inscriptions le jour même ou au préalable sur le site www.mlcmontigny.com.

Dans les écoles Les CM1 et CM2 des écoles du Centre, George-Braque, Vincent-Van-Gogh et Paul-Bert planchent, le jeudi 3 décembre, sur une dictée préparée. Le texte, extrait du P'tit polar de l'année dernière, *La disparition du siècle*, sera retransmis sur les TNI (tableaux numériques interactifs) des différentes classes. Lucienne Gil, adjointe au maire en charge de l'éducation, lira elle-même la dictée, enregistrée quelques jours auparavant.

2 questions à Jean-Claude Benhaïm,
adjoint au maire chargé de la vie culturelle

Montigny Notre Commune : Quelles sont les nouveautés cette année pour la 18e édition du salon du polar ?

JCB : Nous organisons, cette année, une action au profit de l'Association Française de Myopathie (AFM-Téléthon). La recette de produits dérivés et de la vente d'œuvres sera intégralement reversée à l'association. Nous espérons que les visiteurs apporteront leur soutien à cette action. Par ailleurs, cette année, en raison des élections régionales qui ont lieu les dimanches 6 et 13 décembre, les horaires d'ouverture du salon ont été modifiés mais le programme comporte toujours des animations d'une grande richesse.

MNC : Que représente le salon du polar pour la ville ?

JCB : Le salon du polar est la manifestation phare de la vie culturelle de Montigny-lès-Cormeilles. Et nous fêterons cette année la 18e édition. Le parrain de cet évènement est Xavier Durringer, célèbre dramaturge et cinéaste français qui a passé une grande partie de sa jeunesse à Montigny-lès-Cormeilles. Cette année, le député-maire, Jean-Noël Carpentier, et moi-même avons décidé de maintenir la tenue du salon du polar malgré les évènements tragiques que la France vient de vivre. La culture continuera d'animer la vie de nos administrés.

Conte initiatique pour tout-petits !

C'est l'histoire d'un petit garçon, avec "tic toc" deux yeux ! "Tic toc" deux mains ! "Tic toc" un nez ! "Tic toc" une bouche ! Le petit garçon possède une tétine, sa tétine jolie, sa tétine chérie, toujours avec lui. Cette nuit il s'endort, et dans son rêve… sa tétine disparaît ! Perdue ! Partie ! Sans lui ! Il part à sa recherche… Un conte initiatique pour petites oreilles. Un spectacle pour parler aux rires et aux peurs des tout-petits.

INFOS **Conte « Caché » de Barbara Glet.** Spectacle pour les enfants de moins de 4 ans. Bibliothèque Georges-Brassens, à 11h. Place de la Libération Sur réservation au 01 30 26 37 80

AGENDA | DÉCEMBRE 2015

JEUDI 3

› CONFÉRENCE PETITE ENFANCE ANIMÉE PAR LA PSYCHOLOGUE ANNE BACUS

Centre culturel Picasso à 20h15. Entrée libre

DU 4 AU 6

› SALON DU POLAR, 18e ÉDITION

Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir
Vendredi 4 de 19h à 22h, samedi 5 de 14h à 19h, dimanche 6 de 11h à 18h.
www.salondupolar.com Entrée libre

SAMEDI 5

› COLLECTE DE DON DU SANG

Salle Max-Pol-Fouchet, de 10h à 16h. Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Entrée libre

DIMANCHE 6 ET 13

› ÉLECTIONS RÉGIONALES

De 8h à 20h, liste des bureaux de vote sur www.montigny95.fr

VENDREDI 11

› CONCERT DE NOËL DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Centre culturel Picasso à 20h30. Entrée libre

SAMEDI 12

› SPECTACLE CONTÉ «CACHÉ», PAR BARBARA GLET

Bibliothèque Georges-Brassens à 11h
Place de la Libération. Entrée gratuite
Réservation indispensable au 01 30 26 37 80

MERCREDI 16

› NOËL ORGANISÉ PAR L'ÉQUIPE DU MULTI-ACCUEIL

Salle René-Char à 18h
Rue Auguste-Renoir. Sur invitation

JEUDI 17

› NOËL DE LA CRÈCHE

Salle René-Char à 17h30
Sur invitation

SAMEDI 19

› BANQUET DE NOËL DES RETRAITÉS

Espace Léonard-de-Vinci à 12h30
Sur invitation, réservation au 01 30 26 37 81

MON P'TI CINÉ

PAN

› Mercredi 9 décembre à 14h30
› **Dimanche 13 décembre à 14h30**
/ séance Ciné-Ma Différence
Réalisé par Joe Wright. USA - 1h51 - 2015
Animation - Dès 6 ans

UNE SURPRISE POUR NOËL

› Mercredi 16 décembre à 14h30
› **Dimanche 20 décembre à 14h30**
/ séance Ciné-goûter
Réalisé par Chel White. USA/Canada – 45 min – 2015
Animation – courts métrages – **Dès 2 ans.**

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda) Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €.
Carte d'abonnement : 6 € Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 € ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Démokratia de Motoro Mase, chez Kazé.

Taku Maezawa, élève en ingénierie, vient de développer un programme informatique, « Démokratia » permettant de faire agir d'une seule voix, selon les règles de la majorité, 3 000 personnes recrutées au hasard sur le web. Sa rencontre avec Hisashi Iguma, spécialiste en robotique, amène à la création de Maï, un robot d'apparence féminine dont les faits et gestes sont ainsi décidés via « Démokratia »… Critique intelligente et acerbe de la dictature du plus grand nombre, « Démokratia » se révèle aussi un thriller d'anticipation très efficace. Le trait lisse et très sobre saura se faire apprécier, même par les lecteurs les plus allergiques au manga. *Démokratia* est une série en cours à découvrir à la bibliothèque Georges-Brassens, en secteur adulte.

JEUNESSE

Un conseil municipal pour les jeunes Ignymontains

Conseil municipal des jeunes : la nouvelle équipe est au travail.

Grande fierté à l'hôtel de ville pour les 31 écoliers et collégiens fraîchement désignés comme conseillers municipaux des jeunes. Les nouveaux élus, âgés de 9 à 12 ans, ont officiellement pris leur fonction le 20 novembre dernier en présence de Jean-Noël Carpentier, député-maire, Marcel Saint-Aubin, premier adjoint, Lucienne Gil, adjointe à l'éducation et Clara Plard, conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

A peine installés, et après avoir écouté Jean-Noël Carpentier, leur maire et nouveau collègue, les enfants ont pris leur rôle très à cœur. Ils ont posé spontanément une série de questions pratiques aux différents élus présents lors de cette soirée d'intronisation : « *combien de réunions sont prévues dans l'année ? serons-nous informés par courrier ? ...* ». Pour promouvoir l'expression des jeunes et les inciter à adopter une démarche citoyenne, la ville a mis en place un conseil municipal des enfants et des jeunes, en étroite collaboration avec les enseignants. Ce conseil municipal permettra aux jeunes élus de représenter leurs camarades pour prendre part aux réflexions et aux projets municipaux qui concernent la jeunesse et l'avenir de la commune. D'ores et déjà, les choses sérieuses commencent pour les 31 conseillers. La prochaine séance du conseil municipal est prévue le mercredi 9 décembre à 15h, à la salle du conseil.

Atelier sophrologie au PIJ

Depuis le mois de novembre, le Point Information Jeunesse (PIJ) propose dans le cadre de ses actions emplois de nouveaux ateliers. Mali N'Diaye est sophrologue. Cette professionnelle Ignymontaine a rencontré des jeunes inscrits au PIJ en recherche d'emploi : « *cet atelier expérimental est centré sur des exercices de relaxation corporelle et mentale : relâchement musculaire, respiration, visualisation. La recherche d'emploi et plus précisément le passage d'un entretien professionnel, sont toujours des sources de stress. Lors de ces séances, nous tentons ensemble de trouver des outils pour être plus serein face à des situations émotionnelles fortes* », confie Mali N'Diaye.

Deux jeunes filles en pleine séance de relaxation.

INFOS **Ateliers proposés sur inscription.** Tous les lundis de 9h à 13h « *les p'tits déj de l'emploi* » : accompagnement à la rédaction du CV, de la lettre de motivation et méthodologie de recherche d'emploi. Les mardis 15 décembre 2015, 5 et 12 janvier 2016 de 14h à 17h : atelier conseils en image. Les vendredis 4 et 11 décembre 2015 de 14h à 17h : atelier de sophrologie. **Contact :** 01 30 26 36 52

Préparation de Noël !

Le bailleur Vilogia et le service municipal de la jeunesse s'associent pour proposer aux enfants et aux parents de la résidence des Faussettes des ateliers de préparations aux fêtes de fin d'année. Au total, trois mercredis d'activités manuelles sont prévus en décembre, le premier débute le mercredi 2. Ces ateliers sont l'occasion de proposer un moment convivial, offrant à tous l'occasion de se distraire et de tisser des liens avec d'autres personnes. Vilogia informera directement ses locataires.

INFOS
Contact : 01 30 26 36 50

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Barlet Soyer Charlyne
Camara Adama
Doucouré Inna
Mercier Riley
Osei Susana
Rebai Myriam
Robert Audric
Tutsun Esref

Mariages

Dia Amadou
et Niokane Horaye

Décès

Backeland Pascal
Boutry Ignace
Costa Afonso
Pereira Lucia
Dupeyrat Monique
Guilbault Madeleine
Mancusa Annita
Mestre Maurice
Menager Danièle
Morel Odette
Paquet Andrée
Taïb Messouka

PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS : 11 Décembre 2015

LA VILLE RECRUTE

Le service du Programme de Réussite Educative de la ville recrute des animateurs (h/f) pour l'accueil des collégiens exclus temporairement. Les postes sont à pourvoir immédiatement. L'animateur est rattaché au service du Programme de Réussite Educative de la Caisse des Ecoles de la ville de Montigny-lès-Cormeilles et placé sous la responsabilité de la coordinatrice du Programme de Réussite Educative. L'emploi nécessite une grande disponibilité puisque les exclusions ne sont pas prévisibles. Temps non complet et rémunéré à 13€ brut. Pour ce poste de vacataire, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à : Monsieur le député-maire, Hôtel de Ville - BP 90237, 14 rue Fortuné-Charlot 95370 Montigny-lès-Cormeilles

LA GENDARMERIE RECRUTE

Souvent insoupçonnés, les métiers de la Gendarmerie Nationale sont aussi enrichissants que variés. Tout au long de l'année, la gendarmerie recrute sous conditions, des hommes et des femmes avec ou sans diplôme, âgés de 17 à 35 ans, dans les filières opérationnelles ou spécialisées pour devenir officiers, sous-officiers ou volontaires. Informations, inscriptions et contact sur notre site internet : www.lagendarmerierecrute.fr

VACCINATION GRATUITE

Attention, la séance de vaccination du 9 décembre aura lieu exceptionnellement à l'espace Nelson-Mandela, salle N°2, et non à l'école Paul-Bert comme habituellement. Les séances de vaccinations sont dispensées, de 17h30 à 19h, par le Dr Vial. Espace Nelson Mandela, avenue Aristide-Maillol.

LE DOCTEUR STELLA VERRY, VICTIME DES ATTENTATS

La jeune femme a été tuée, le vendredi 13 novembre 2015, au restaurant le Petit Cambodge, dans le X^e arrondissement de la capitale. Elle avait 37 ans. Originaire de Montigny-lès-Cormeilles, elle habitait à Paris et avait récemment ouvert un cabinet dans le XIX^e arrondissement tout en exerçant au Samu de Paris. Pendant près de deux ans, Stella Verry avait remplacé des médecins généralistes de Montigny. Ses obsèques ont été célébrées, le 23 novembre dernier, en l'église Saint-Martin. Familles, amis, le Député Maire, Jean Noel Carpentier, élus locaux, Madame la sous préfète, Martine Clavel, ainsi que de nombreux anonymes sont venus lui rendre un dernier hommage. Nous présentons nos condoléances les plus attristées à sa famille, à ses amis.

RESTER EN CONTACT PENDANT L'HIVER

Durant la période hivernale, le service Retraités de la mairie met en place un service de contacts réguliers avec les personnes âgées afin que celles-ci ne soient pas prises au dépourvu en cas de grand froid. Pour s'y inscrire, il suffit de découper ce bulletin et de le retourner au CCAS, service Retraités, mairie BP 90237 – 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Je souhaite être contacté(e) en cas de grand froid

Je souhaite signaler une personne à contacter :

.....

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 7, rue Fortuné-Charlot, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

• **Jean-Noël Carpentier**, député, vous reçoit sur rendez-vous au 01 39 78 15 68.

L'Agenda de Décembre

Jeudi 3 à 20h15

entrée libre

CONFÉRENCE

PETITE ENFANCE

ANIMÉE PAR LA PSYCHOLOGUE ANNE BACUS

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Du 4 au 6

SALON DU POLAR

18e ÉDITION

Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir

Informations : www.salondupolar.com

entrée libre

Samedi 5 de 10h à 16h

entrée libre

COLLECTE DE

DON DU SANG

Salle Max-Pol-Fouchet, rue Guy-de-Maupassant

Dimanche 6 et 13

de 8h à 20h

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Liste des bureaux de vote sur www.montigny95.fr

Vendredi 11 à 20h30

entrée libre

CONCERT DE NOËL

DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Samedi 12 à 11h

SPECTACLE CONTÉ « CACHÉ »

PAR BARBARA GLET

Bibliothèque Georges-Brassens, place de la Libération

Réservation indispensable au 01 30 26 37 80

Samedi 19 à 12h30

BANQUET DE NOËL DES RETRAITÉS

Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste Renoir

Réservations au Service Retraités au 01 30 26 37 81

MONTIGNY lès Cormeilles